



Développement durable, Changement climatique et Éducation

3 novembre 2016

Développement durable et diplomatie scientifique de la France

Clélia Chevrier Kolačko, sous-directrice à l'enseignement supérieur et à la recherche

Mesdames et messieurs les membres de l'Académie,

Chers collègues,

Répondre aux enjeux du développement durable est une **priorité forte** du ministère des Affaires étrangères, qu'il décline à la fois dans sa politique globale d'aide au développement et plus spécifiquement au travers de sa **diplomatie scientifique**.

Notre action en matière scientifique est **double** :

- au niveau des pays en développement : soutenir leur **accès à la science**, afin qu'ils soient capables de relever les défis économiques, environnementaux, sociaux et culturels du développement.
- au niveau mondial : **renforcer la place de la France** dans le débat et la prise de décision en matière d'**enjeux globaux**.

1/ Pour soutenir l'accès à la science des pays en développement, nous veillons à contribuer:

- à la **formation** des jeunes chercheurs, par le biais de programmes de mobilité,
- à l'**autonomisation** des équipes locales, et leur **insertion** dans des réseaux scientifiques régionaux, souvent appelés sud-sud, et internationaux. La grande variabilité des potentiels scientifiques entre pays d'une même région plaide en effet pour une stratégie privilégiant l'échelle régionale, en favorisant la complémentarité et en appuyant la mise en commun d'infrastructures.
- au **renforcement de l'expertise** nationale, afin d'apporter des réponses aux attentes des décideurs politiques et de renforcer le rôle des communautés scientifiques comme acteur de leur propre développement,
- à la mise en œuvre d'**initiatives concrètes** sur le terrain pour assurer le développement des institutions de recherche et d'enseignement supérieur dans les pays les plus défavorisés

Nous le faisons par **plusieurs biais** :

- en participant au **financement des organismes de recherche** au service du développement, notamment l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), fortement présents sur le terrain, et en soutenant la mutualisation de leurs actions avec celle d'autres acteurs du développement français, comme l'AFD.
- en **soutenant des programmes de recherche ciblés**, participant au renforcement des équipes et institutions de recherche scientifique et permettant la mise en place de réseaux de recherche. Je pense au FSP mobilisateur PARRAF – Programme d'Appui à la Recherche en Réseau en Afrique, ou au programme ENVI-Med qui a soutenu en 2015 10 projets de recherche sur le développement durable en Méditerranée.
- en **soutenant la mise en place de structures de coopération délocalisées**, notamment dans le domaine médical où la France dispose grâce à ses coopérations d'une expertise mondialement reconnue dans le domaine des maladies tropicales. Je pense au réseau des Instituts Pasteur et de l'Agence nationale de recherche sur le sida, dont la présence soutient l'émergence de jeunes équipes et dont l'équipement en moyens technologiques modernes est un facteur déterminant pour lutter contre la délocalisation des équipes de recherche.
- en **finançant une quarantaine d'experts techniques internationaux** placés au sein de plateformes de recherche locales, notamment dans les domaines de la santé et de l'agronomie, ou auprès des autorités locales, afin de leur fournir une expertise qualifiée et un appui institutionnel. C'est une approche spécifique à notre coopération française, qui privilégie une approche approfondie du terrain, sur un temps long, mieux adapté à la recherche scientifique.
- en **soutenant des programmes bilatéraux finançant la mobilité internationale** des chercheurs et permettent de développer les capacités de recherche dans des zones géographiques regroupant plusieurs pays. Les partenariats Hubert Curien (PHC), dont le financement est assuré conjointement par la France et le partenaire étranger, soutiennent ainsi la mobilité d'équipes mixtes dans le monde entier.
- en soutenant enfin la prise en compte des intérêts de ces pays dans les **programmes de financement internationaux**, et notamment européens.

2/ Parallèlement à ce travail de soutien au niveau des pays en développement, nous avons également pour objectif de **renforcer la place de la France** dans le débat en matière d'**enjeux globaux** et de garantir la **prise en compte de nos analyses scientifiques** dans la prise de décision.

Nos diplomates travaillent ainsi à **renforcer la place de la France dans les panels scientifiques internationaux** susceptibles d'orienter les décisions politiques sur les enjeux globaux, que ce soit le GIEC, le Groupe d'Experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité ou le Groupe d'experts chargé de la rédaction du rapport mondial sur le développement durable (GSDR).

L'intégration, au sein de la direction générale de la mondialisation du MAEDI, des services qui suivent à la fois la coopération scientifique, la préparation des grandes échéances multilatérales, ou la négociation diplomatique dans les domaines économique, du développement et de la gestion des biens publics mondiaux, permet au MAE de disposer d'un outil permettant de contribuer à **promouvoir la présence de scientifiques français dans les enceintes internationales** et à **relayer leurs analyses dans les négociations sur les enjeux globaux** (climat, biodiversité, sécurité alimentaire, migrations, développement...).

Un **exemple très concret** est l'adoption de **l'accord de Paris**, ratifié à ce jour par près de 90 pays. Il a mobilisé et continuera à mobiliser nos organismes de recherche, entraînant derrière eux les communautés scientifiques des pays avec lesquels nous collaborons. Cet accord est l'exemple concret d'un diagnostic partagé, largement posé par des scientifiques, dont la diplomatie s'est pleinement emparée. Diplomates multilatéraux, attachés scientifiques bilatéraux, ambassadeurs,... tous se sont investis pour expliquer les positions, les enjeux, rallier les indécis, et élever le débat politique international à la mesure du défi scientifique mondial.

Un **autre exemple** est l'adoption en septembre 2015 aux Nations unies de **l'Agenda du développement durable**, après de longues années de négociation. La France, en lien avec la recherche française et francophone, a joué un rôle déterminant dans le processus qui a conduit à son adoption unanime. De façon générale, sur chacun des 17 objectifs retenus, la science a permis de poser des diagnostics, de prédire des tendances, de dégager des scénarii. Ce faisant elle a suscité et accompagné le besoin de politiques publiques et de cadre international, et la diplomatie française a œuvré en faveur d'un transfert des lieux où elle est élaborée – laboratoires, universités, terrains d'expérimentations – vers un niveau politique lui permettant d'irriguer plus largement la société.

Je voudrais d'ailleurs saluer l'action de notre **Ambassadrice déléguée à la science**, la technologie et l'innovation, par ailleurs secrétaire perpétuelle de l'Académie des Sciences, Mme Bréchnac, qui est un lien précieux entre les mondes scientifique et diplomatique

Enfin, je souhaite rappeler que le prochain Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID), prévu fin novembre, sera un moment clé qui confirmera la place de la coopération scientifique au cœur de l'aide française au développement et au cœur du développement durable, comme l'a annoncé le Secrétaire d'Etat André Vallini le 28 octobre dernier.

Je vous remercie./.